

ENQUETER SUR LES DÉFECTIONS SPORTIVES CONTEMPORAINES : UNE MÉTHODE À PARTIR DU TERRAIN CAMEROUNAIS

¹EDIK Hugues*, ²Stanislas FRENKIEL et ³Williams NUYTENS

Université Artois, Univ. Lille, Univ. Littoral Côte d'Opale, ULR 7369, Unité de Recherche Pluridisciplinaire
Sport Santé Société (URePSSS), F-62800 Liévin, France

¹ORCID: <https://orcid.org/0000-0002-8835-8394>

²ORCID: 0000-0003-1698-5572

³ORCID: 0000-0002-8390-4376

*Auteur correspondant: hugues.edik@yahoo.fr

Résumé

Cet article propose une méthode d'enquête sur les défections sportives à partir de l'expérience de recherche doctorale portant sur la fuite des sportifs camerounais. Contrairement à la migration sportive ordinaire retraçable et documentée, la défection s'invisibilise par essence et est invisibilisée volontairement par des structures sportives et étatiques à travers une production juridique de l'illégalité. Face à ce vide archivistique, à la sensibilité du sujet et à la dispersion géographique des personnes enquêtées, les méthodes classiques d'enquête sur les migrations sportives régulières s'avèrent insuffisantes pour comprendre la réalité historique des défections sportives contemporaines. Cette démarche ne procède pas d'un choix théorique préalable mais d'une impasse de terrain caractérisée par une absence d'archives sur les défections étudiées. De ce constat s'induit une méthode articulée en cinq principes, reposant sur un corpus de 125 *défectistes* recensés (1991-2022) et dix-sept entretiens biographiques conduits en présentiel et en distanciel au Cameroun, en France, au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis d'Amérique. L'étude formalise une méthode inductive qui transforme les entretiens et la webographie en archives vivantes à travers des techniques de collecte hybrides et multi-sites, sans oublier l'apport du chercheur en tant qu'agent épistémique à travers la « participation observante ». Elle montre comment un vide archivistique, produit par l'effacement institutionnel et une fabrique juridique de l'invisibilité, peut être surmonté par des sources orales et numériques érigées en archives. Cette approche se veut transférable à d'autres terrains et ne tient pas à l'exclusivité mais à la spécificité des fuites étudiées.

Mots-clés : *défection sportive, défectiste, méthode, migration sportive, terrain, Camerounais*

Investigating contemporary defections in sport: a methodology based on the Cameroonian context

Abstract

This article proposes a method for investigating defections in sport, drawing on the experience of doctoral research into the flight of Cameroonian athletes. Unlike ordinary sports migration, which is traceable and well-documented, defection is by its very nature hidden and is deliberately rendered invisible by sporting and state institutions through the legal construction of illegality. Given this archival void, the sensitivity of the subject matter and the geographical dispersion of the interviewees, conventional research methods for studying regular sports migration prove insufficient for understanding the historical reality of contemporary sports defections. This approach does not stem from a prior theoretical choice but from a practical impasse characterised by a lack of archives on the defections under study. This observation has led to a methodology structured around five principles, based on a corpus of 125 identified defectors (1991–2022) and seventeen biographical interviews conducted in person and remotely in Cameroon, France, Canada, the United Kingdom and the United States of America. The study formalises an inductive method that transforms interviews and webography into living archives through hybrid, multi-site data collection techniques, whilst also recognising the researcher's contribution as an epistemic agent through "participant observation". It demonstrates how an archival void – created by institutional

erasure and a legal construct of invisibility – can be overcome through oral and digital sources that have been established as archives. This approach is intended to be transferable to other fields and is not based on exclusivity but on the specific nature of the leaks under study.

Keywords: *sport defection, defector, method, sport migration, fieldwork, Cameroonian.*

Introduction

Depuis la fin des années 1990, les problématiques concernant les migrations sportives sont nombreuses et variées (B. Piraudeau, 2017, p. 79). De l'histoire à la sociologie en passant par la géographie ou le droit, la plupart des études portant sur des migrations sportives ordinaires s'inscrivent dans un cadre régulier, institutionnel, négocié, à travers des contrats professionnels et des transferts de sportifs. Or, une variante de cette migration sportive est apparue depuis la Guerre froide : la défection ou la fuite des athlètes lors des compétitions internationales. Même si certains travaux ne marquent pas toujours une différence entre migration sportive ordinaire et la fuite des sportifs (P. Gillon & R. Poli, 2006, p. 54), notre étude circonscrit la défection des athlètes dans le cadre des compétitions. Il s'agit d'une rupture clandestine consistant pour un athlète à se soustraire de l'effectif de la délégation officielle, sans l'accord du pays qui le mandate pour l'évènement, dans le but de s'installer ailleurs et de ne pas retourner dans le pays d'origine. Alors que la migration sportive ordinaire renvoie à une trajectoire professionnelle régulière, la défection lors des compétitions internationales commence par un déplacement légal. Elle se poursuit avec un basculement statutaire brusque lorsque l'athlète se soustrait discrètement de l'effectif et s'achève par une immigration irrégulière lorsque le visa pour la compétition arrive à expiration. Ce sportif passe d'un statut de représentant d'un État à celui de migrant en situation irrégulière ou « sans papiers » (S. Laacher, 2009, p. 11) dans le nouveau pays d'accueil.

La défection des sportifs lors des rencontres sportives internationales existe dès 1948, en pleine Guerre froide (E. Scott, 2023, p. 3). Au Cameroun, ce phénomène est présent depuis la tournée internationale de Judo à Paris Bondoufle en 1991, lorsque deux judokas décident de ne pas retourner dans leur pays à l'issue de la compétition. Cette étude consiste à faire part de la méthode d'enquête utilisée pour l'analyse de ces migrations clandestines dans le sport camerounais lors des compétitions en Occident. Il est question de s'y référer pour proposer une démarche transférable à d'autres terrains bien qu'elle doive être contextualisée. Pour une diversité linguistique, nous employons les termes défection, fuite et désertion pour désigner la même réalité. Le mot *défectiste* désigne pour nous un athlète ayant fait défection.

La complexité de ce sujet impose une pluridisciplinarité, en convoquant des techniques d'enquête sociologiques, loin des archives et des sources écrites auxquelles sont généralement habitués les historiens. Contrairement aux migrations sportives régulières, encadrées et contractuelles, la fuite en compétition ne fournit pas toujours des données chiffrées et consignées. Les sportifs disparaissent des radars après leur défection, rendant étroit et périlleux le chemin pour arriver jusqu'à eux. Étant donné que les archives institutionnelles en libre accès sont muettes à ce sujet, comment saisir méthodologiquement la défection des sportifs qui est une pratique échappant à la commensurabilité par sa configuration et qui s'invisibilise par sa nature ?

À la différence des études réalisées sur les migrations sportives régulières, cet article n'applique pas les méthodes déjà préétablies pour rendre compte des fuites camerounaises. Il part plutôt de notre expérience de recherche sur ces defections mises en œuvre entre 1991 et 2022 pour formaliser une approche méthodologique inductive. Le cas camerounais n'est plus seulement un terrain parmi d'autres. Il s'agit désormais d'un révélateur des contraintes méthodologiques et structurelles des enquêtes sur les mobilités faisant naître la méthode (B. G. Glaser & A. L. Strauss, 1967, pp. 2-3) : une absence d'archives, un problème de quantification ou une asymétrie de mesure des fuites, une dispersion géographique des *défectistes* à travers plusieurs continents, une méfiance systématique des athlètes en défection envers les chercheurs, une invisibilisation manifeste du phénomène par les fédérations sportives et les administrations des pays de départ et d'accueil.

Une précision est essentielle. La fuite en compétition n'est pas propre à l'Afrique. Il s'agit d'un sujet délicat dans plusieurs pays. Il est quasi tabou tant pour les athlètes en défection que pour les instances dirigeantes. Le contexte camerounais révèle qu'il existe des difficultés à s'expatrier. Pour les athlètes *défectistes*, aborder cette question, c'est non seulement révéler une période sombre de leur vie. C'est surtout, exposer une émigration par des voies peu orthodoxes, altérant ainsi les représentations positives d'eux qu'ont les familles, les compatriotes et les coéquipiers restés au pays (A. Grysole & D. Bonnet, 2020, p. 22). En outre, pour les responsables sportifs, la fuite en compétition est un sujet dangereux et à éviter car elle renvoie à des manquements managériaux, aux problématiques de gestion des primes et à des ententes complexes pouvant conduire à des sanctions et des humiliations. Les conséquences d'un traitement rigoureux et objectif de la question des défections en compétition sont telles que tout au long de la recherche sur le terrain camerounais, lorsque le sujet est abordé, la réponse devenue habituelle est : « *Je ne veux pas les problèmes. Je veux voir mes enfants grandir* ».

Dès lors, dans l'impossibilité d'obtenir par exemple des listes de sélection, des rapports de compétition, les documents relatifs aux primes effectivement versées, l'historien est contraint d'adopter des voies d'accès innovantes pour pallier l'absence des archives écrites institutionnelles. Il agit comme un médiateur du savoir qui, au terme de l'instruction, va rendre visible la vérité historique invisible (T. Botti & M. Damoiseaux, 2013, p. 275) se cachant derrière la fuite des sportifs lors des compétitions en Occident. Avant d'analyser comment le terrain camerounais a conduit à la construction d'une méthode appropriée à l'étude des désertions sportives, il est nécessaire de parcourir les méthodes existantes déjà mobilisées pour traiter la question des défections, d'identifier leurs apports respectifs et de relever leurs angles morts communs.

1. Penser l'enquête sur l'invisible

La défection en compétition est un objet qui peine à être véritablement situé. Elle n'est pas une migration sportive ordinaire telle que pensée par les institutions sportives. Elle n'est pas seulement une défection politique selon la logique des services de renseignement avec la notion de transfuge (S. Dufrasse, 2023, p. 85), encore moins une migration clandestine de sportifs comme le font certains migrants à travers la mer méditerranéenne (T. Jaulin, 2016, p. 26). Dès lors, le cadre méthodologique appliqué à son étude ne peut que se situer dans le prolongement des méthodes existantes sans revendiquer une exclusivité de cet objet mais une spécificité qui tient à sa configuration et à son intensité.

1.1. Les archives sportives institutionnelles : fondements des études sur les migrations sportives ordinaires

Les méthodes régulièrement mobilisées pour étudier les migrations sportives ordinaires reposent sur la visibilité de l'objet et surtout la traçabilité des sources et des acteurs. Des travaux sur le rôle des académies dans la migration sportive (P. Darby et al., 2022, p. 64), des clubs, des fédérations, y compris les impresarios du football (S. Frenkiel, 2014, p. 174), la configuration de la scène sportive internationale (J. Bale & J. Maguire, 1994, p. 6), les trajectoires des footballeurs algériens (S. Frenkiel, 2021, p. 45), ivoiriens (C. Boli, 2010, p. 62) en France et même la « brésilianisation » du football professionnel portugais (B. Piraudeau, 2015, p. 4) reposent sur des sources stables, retraçables et assez fiables. Ils s'appuient sur les données disponibles dans les académies, les clubs, les fédérations, sur les contrats de transfert, les licences professionnelles et les statistiques du marché sportif. Bien souvent, des entretiens biographiques (D. Demazière, 2008, p. 15) sont mobilisés dans l'analyse des trajectoires d'athlètes marocains (M. Schotté, 2008, p. 104), est-africains (B. Gaudin et al., 2016, p. 270), béninois (C. Lafabrègue et al., 2013, p. 172) ou encore camerounais (R. Poli, 2004, p. 45). D'un thème à un autre, d'un terrain d'étude à un autre, la majorité de ces travaux n'existe que par la disponibilité d'une documentation stable consignée par des institutions dédiées ayant tout intérêt à les conserver (les registres des clubs, les conventions de

transfert). Ces traces administratives constituent la nourriture principale de l'historien (P. Bonnechere, 2008, p. 27) ou d'autres chercheurs travaillant sur les migrations sportives ordinaires.

Pourtant, la défection lors des compétitions internationales relève d'une configuration différente. Avant tout, son succès est tributaire de sa capacité à s'invisibiliser. Ainsi, ce phénomène ne laisse pas d'archives administratives mobilisables par les méthodes d'investigation habituelles. Alors que la migration du footballeur est retraceable à partir de ses licences sportives, des bulletins de paie, des dossiers de transfert ou des contrats professionnels, la défection sportive ne produit aucun document. Les méthodes classiques sont dépourvues de sources écrites si ce ne sont quelques rapports des services secrets comme ce fut le cas concernant les défections d'athlètes roumains entre 1948 et 1989 (S. Petracovschi & J. W. Chin, 2021, p. 510), presque impossible d'accès aux chercheurs. D'ailleurs, il en va de même de la configuration des disciplines sportives concernées par la défection. Le football le sport qui mobilise le plus (W. Nuytens, 2004, p. 19), la consignation des justificatifs de trajectoire se fait naturellement du fait du marché sportif. Or dans plusieurs sports individuels, il n'existe pas de marché du travail sportif régulé. Dès lors, les méthodes quantitatives applicables dans l'étude des migrations sportives ordinaires ne sauraient être mobilisées dans la défection lors des compétitions, objet qui s'invisibilise par essence. Ce vide méthodologique est le premier blocage que les méthodes d'étude des défections durant la Guerre froide affrontent, sans toutefois assurer une transférabilité aux défections sportives mondialisées.

1.2. Les archives secrètes déclassifiées : sources des travaux sur les défections sportives durant la Guerre froide

Les défections sportives ne sont pas dénuées de toute méthode. Son historiographie connaît des précédents mais dans des conditions précises : en analysant les défections de danseurs, d'artistes et de sportifs soviétiques durant la Guerre froide, David Caute se sert des archives diplomatiques et culturelles sur le contrôle des délégations, la surveillance et l'exploitation politico-médiatique des transfuges, pour construire son enquête (D. Caute, 2003, p. 468). Pour retracer certaines fuites comme celle de Maria Provazníková et analyser la place des sportives dans le bloc de l'Est, Clara Marguet mobilise une partie des archives des services de sécurité tchécoslovaques et est-allemands (Stasi) (C. Marguet, 2019, p. 9). En prolongeant cette démarche méthodologique, Sylvain Dufraisie traite de la gestion du risque de défection au sein des délégations sportives soviétiques sur la base des rapports secrets concernant par exemple les amitiés transnationales établies entre les sportifs, les entraîneurs et les juges soviétiques et leurs homologues du bloc occidental (S. Dufraisie, 2015, p. 169). Sans oublier son analyse de la politisation des franchissements de frontières par les sportifs d'Europe de l'Est (S. Dufraisie, 2023 ; 85). Toujours sur la base des archives et des notes des services de renseignement, Simona Petracovschi étudie les protocoles de surveillance mis en place par les autorités roumaines pour bloquer ou intercepter des défections lors des Jeux olympiques de Melbourne en 1956 (S. Petracovschi & J. W. Chin, 2021, pp. 515-516). C'est toujours à travers les sources écrites déclassifiées des services secrets que plusieurs chercheurs révèlent l'implication de la CIA dans les défections d'athlètes cubains (R. B. Valentin, 2023, p. 106) ou encore hongrois en 1957 (S. Petracovschi & J. W. Chin, 2021, p. 514). Avec un regard plus large sur toutes ces fuites consignées dans les archives institutionnelles de la Guerre froide, Erik Scott finit par produire une histoire globale des défections impliquant la reconfiguration des frontières à travers l'action des transfuges (E. Scott, 2023, pp. 3-7).

Toutes ces productions scientifiques ayant comme dénominateur commun les archives déclassifiées des services secrets révèlent une méthode d'investigation sur les défections basée essentiellement sur les sources écrites. Cependant, cette démarche repose sur trois paramètres non mobilisables de nos jours : d'abord les États puissants dotés des moyens de surveillance et de répression considérables (J. Poirot, 2018, p. 686). Ensuite, on observe la fermeture des frontières dont le franchissement non autorisé constitue un acte de rébellion ou de rupture géopolitique marqué par un accueil triomphal des *défectistes* dans le camp adverse (S. Dufraisie, 2023, pp. 90-91). Enfin, il existe une densité d'archives institutionnelles comme les rapports de délégation, les notes

de renseignement et les correspondances diplomatiques déclassifiées qui permettent l'accès à des matériaux fiables et utiles à l'analyse des défections sportives durant la Guerre froide en tant qu'objet d'étude. L'abondance de ces dernières s'explique par ce contexte de guerre durant lequel les appareils d'État ont eux-mêmes intérêt à surveiller, consigner et exploiter les défections. Pourtant, la chute du mur de Berlin en 1989 et l'avènement de la mondialisation ont entraîné la démocratisation de la vie publique et la limite des pouvoirs excessifs des États mondialisés (F. Chaubet, 2013, p. 107). Contrairement au contexte de Guerre froide, l'Occident durcit de plus en plus ses politiques migratoires en rendant ses frontières infranchissables au point de considérer désormais l'Europe comme une forteresse (D. Guèye & A. Mballo, 2023, p. 3) cherchant à éviter une supposée submersion migratoire (M. Berriane & H. de Haas, 2012 ; 9). Accueillir un *défectiste* n'est plus une victoire mais une migration clandestine subie ou un manque de fermeté au niveau des frontières. Par ailleurs, la difficulté d'accès aux notes de service de renseignement empêche d'établir l'existence des rapports écrits sur les désertions d'athlètes. Malgré cette situation, quelques travaux ont ouvert la voie aux études sur les nouvelles défections sportives lors des compétitions en Occident.

1.3. L'étude des défections sportives contemporaines : une méthode aux outils peu stabilisés

Après l'étude des migrations sportives ordinaires et celle des défections durant la période de la Guerre froide, il se pose le problème de l'approche méthodologique à adopter pour traiter des fuites en compétition contemporaines intervenues après 1989. Les travaux auxquels nous avons eu accès ont une base commune : ils traitent des défections camerounaises. L'un des premiers à aborder cette question est Dieudonné Lamou Djoubairou. Dans son mémoire de master, il mobilise le modèle des facteurs répulsifs et des facteurs attractifs d'Everett Lee (E. Lee, 1966 ; 48) pour examiner les facteurs de la désertion, de l'exode et du changement de nationalité des athlètes camerounais (D. Lamou Djoubairou, 2014, p.14). Il aborde la question du changement de nationalité dans le sport qui sera aussi traitée lors de la conférence sur le sport et l'olympisme au Cameroun (P. A. Engamba, 2016 ; 2). Son approche méthodologique est également adoptée dans le travail de master d'Hugues Edik lorsqu'il analyse les déterminants de la défection sportive dans l'athlétisme camerounais lors des compétitions internationales de 1994 à 2014 (Edik, 2020 ; 21).

Cependant, alors que l'athlétisme est au cœur de ces premières études sur ce sujet pour le cas camerounais, Joséphine Linda Samba Angue se démarque pour aborder la même problématique dans le judo. Elle réalise des entretiens avec des sportifs locaux et des judokas ayant fait défection pour mettre en évidence les facteurs structurels à l'origine de leur prise de décision (J. L. Samba Angue, 2023, 36-37). Contrairement à ces travaux évoqués qui se servent de la même démarche pour expliquer le contexte de défection, Claude Boli rompt avec la pluralité de profils et l'athlétisme pour se concentrer sur le parcours d'un seul sportif ayant fait défection lors des championnats du monde d'haltérophilie en Grèce en 1999 : Vencelas Dabaya. Dans une démarche biographique, il fait partie des rares auteurs à traiter les parcours des sportifs des disciplines individuelles. Il aborde par exemple le rôle des réseaux dans la fuite en décryptant l'action de Jean-Claude Collinot dans la défection de l'haltérophile Vencelas Dabaya lors d'une compétition en Grèce en 1999 (C. Boli, 2024, p. 33).

Malgré leurs efforts, ces travaux partagent une limite commune : la description du phénomène de défection sans une méthode particulière et stabilisée. Les cadres existants comme le modèle de facteurs répulsifs et attractifs demeurent. Le récit individuel et l'analyse juridique sont maintenus sans interroger la démarche d'enquête sur un objet d'étude qui s'invisibilise. La question de l'accès aux sources, la collecte d'informations auprès d'acteurs qui s'évertuent à disparaître des radars, leur dispersion dans plusieurs continents ne sont pas réellement traités. Cela confirme que la défection sportive contemporaine est réelle. Mais elle est étudiée avec une méthode peu structurée et systématisée. Le problème que notre article tente de résoudre est celui de la méthode

à adopter et transférable à d'autres terrains pour traiter ces nouvelles défections à partir de l'expérience de recherche camerounaise.

2. Du terrain vécu à la méthode conçue

Il s'agit de rendre compte de la transformation des réalités du terrain camerounais en une pratique méthodologique. Cela passe par cinq principes inductifs :

2.1. Le vide archivistique et la fabrique juridique de l'invisibilité

Cette démarche n'est pas un choix. C'est le résultat de l'impasse dans laquelle nous nous sommes retrouvés après être allés au bout du cheminement classique de l'historien. Au départ, la priorité a été donnée à une recherche bibliographique au département d'histoire de l'université de Yaoundé 1, au cercle d'histoire-géographie et archéologie et à la bibliothèque de la Faculté des Arts Lettres et Sciences Humaines (FALSH) de la même université. Puis, cette enquête documentaire s'est poursuivie à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) de Yaoundé pour s'achever à la bibliothèque de l'Institut Français du Cameroun (IFC). En France, cette recherche a continué à la Bibliothèque Nationale de France (BNF), au Centre d'Information et d'Études sur les Migrations Internationales (CIEMI), à la bibliothèque Sainte-Geneviève et dans les bibliothèques de l'université d'Artois à Liévin et à Arras. Nous en sommes ressortis avec des travaux sur les migrations internationales et sportives ordinaires, le marché du travail sportif, les réseaux et parcours migratoires nous ayant fourni une base théorique incontournable (P. Bonnechere, 2008, p. 27). Cependant, nous constatons la quasi-absence d'une littérature consistante sur les défections sportives et surtout de travaux traitant de la méthode d'étude des phénomènes qui s'efface comme la fuite des sportifs lors des compétitions internationales.

Face à une telle situation, nous nous sommes orientés vers d'autres sources écrites dans l'espoir d'obtenir des informations de première main : les archives. De décembre 2023 à janvier 2024, nous avons effectué un voyage de la France au Cameroun. Des demandes d'accès aux archives ont été déposées au Ministère des Sports et de l'Éducation physique (MINSEP), au Comité national olympique et sportif du Cameroun (CNOSC), auprès des fédérations sportives, au niveau de l'ambassade de France et du haut-commissariat du Canada à Yaoundé, sans oublier la demande déposée à la maison d'édition du quotidien à capitaux publics *Cameroon Tribune*. Le but est d'obtenir des archives comme les listes de sélection d'athlètes pour les compétitions concernées par les défections, les rapports de ces compétitions ou encore les informations issues des missions diplomatiques en rapport à l'objet étudié. La majorité de ces demandes sont restées sans réponses. Pour quelques cas de réponse comme celle du CNOSC, malgré l'accord verbal, aucune archive ne nous a été fournie. Au siège de *Cameroon Tribune*, quelques publications abordant en quelques mots la fuite des sportifs camerounais nous sont promises. Malgré nos relances, ce n'est qu'une semaine après notre retour en France que nous avons été informés de la signature de l'autorisation d'accès aux archives du MINSEP. Nous n'avons emporté du premier voyage au Cameroun que des archives personnelles de trois sportifs, constituées des dossards de compétition, des badges et des photographies qui témoignent du vécu sportif avant la défection mais jamais du déroulement de la fuite ou du basculement dans la clandestinité.

De décembre 2024 à février 2025, un second voyage à destination du Cameroun a été effectué dans l'espoir d'obtenir une suite à nos sollicitations. Cela n'est toujours pas le cas, à la seule différence que nous avons désormais le droit d'accéder au service d'archives du MINSEP. À la grande surprise, aucune archive n'est accessible. En pleine réfection, les documents ont été exposés à des intempéries à l'extérieur des bâtiments, entraînant ainsi leur destruction complète. Sans compter les multiples difficultés évoquées dans la conservation des archives au sein de ladite structure. C'est la rencontre avec un responsable du Ministère qui a fait naître une lueur d'espoir. Mais cela ne fut qu'une illusion car malgré sa volonté, les documents imprimés depuis son poste de travail ne renseignent que sur une compétition et cela concerne les procédures de préparation du voyage. Nous en ressortons avec une promesse d'entretien. Le même scénario s'est produit au

niveau de la fédération camerounaise d'athlétisme et d'haltérophilie pour ne citer que ces deux institutions.

Au sortir de cette situation, un constat est clair : il ne s'agit pas d'un blocage accidentel. En réalité, cela relève de ce que Nicolas De Genova qualifie de production juridique de l'illégalité (N. De Genova, 2002, pp. 419 - 447). Les institutions sportives n'ignorent pas seulement le phénomène de défection. Elles l'invisibilisent ainsi que le *défectiste* en s'abstenant de les nommer ou de les conserver par écrit. Les informations consignées rendent compte de la légalité du voyage et du déroulement des épreuves sans évoquer les fuites mises en œuvre. Mieux encore, il est parfois dit oralement qu'un rapport classifié a été transmis à la présidence de la république. Il est par conséquent inaccessible au grand public. Manifestement, il s'agit d'une volonté d'occulter les défaillances managériales de ces propres institutions. De plus, en suivant la logique de De Genova, la clandestinité que vit le sportif à l'expiration du visa ne lui est pas intrinsèque. C'est l'effet d'un dispositif légal utilisé pour le voyage qui crée l'irrégularité à cette date d'expiration. Dès lors, l'historien ne saurait se servir des écrits invisibilisant son objet d'étude. Seuls les acteurs de la défection peuvent rendre compte de cette transformation de statut que les institutions sportives occultent. Or, structurellement, l'administration repose sur une logique de fonctionnement par l'écrit (J. Goody, 2018, p. 135). Le premier principe à établir dans une telle situation est que la méthodologie d'enquête ne peut se construire qu'à partir des subjectivités que les écrits officiels dissimulent. Au-delà du vide archivistique, l'hostilité du terrain d'étude est un paramètre qui influence la méthode.

2.2. La sensibilité du terrain et la méfiance comme paramètres structurels

La fuite des sportifs lors des compétitions internationales n'est pas un phénomène propre au Cameroun ou à l'Afrique. Dans plusieurs pays, ce phénomène constitue un sujet tabou tant pour les sportifs que pour leurs dirigeants. Chez les *défectistes*, aborder cette expérience c'est revenir sur une partie sombre et douloureuse de leur vie. C'est faire connaître que son expatriation s'est faite par une pratique peu orthodoxe dans un environnement où il existe une admiration particulière pour la diaspora chez les coéquipiers, les membres de la famille et chez les amis restés au pays (A. Grysole & D. Bonnet, 2020, p. 22). Concernant les dirigeants sportifs, la défection des sportifs révèle des manquements professionnels, des potentielles malversations, voire des trahisons pouvant entraîner des sanctions et des humiliations. Dire la vérité ou fournir toutes les informations sur ce phénomène aurait des conséquences dévastatrices. Il ne s'agit pas forcément de la peur du gendarme. Mais celle de sa fédération devenue rancunière au point de compromettre toute éventuelle sélection future, la peur de perdre sa carrière ou de faire subir des représailles à sa famille.

Une telle réalité transforme le terrain camerounais en milieu d'enquête difficile du fait de l'hostilité des preneurs de décision et surtout des répercussions que fait peser l'enquête sur les acteurs qui acceptent d'y participer (D. Bizeul, 2007, pp. 69-89). Il s'agit d'un terrain où la difficulté d'accès à l'information est proportionnelle à ce que peut perdre celui qui la détient. Le chercheur n'est pas perçu ni reçu en tant qu'observateur neutre. Les *défectistes* lui confèrent un statut de suspect, de potentiel dénonciateur ou d'informateur pour les institutions qu'ils fuient. Les responsables sportifs voient en lui un lanceur d'alerte qui risque d'exposer ce que l'on veut invisibiliser. Il devient donc nécessaire de développer un savoir-faire et un savoir-être quand le terrain ne se laisse pas aisément approcher ou apprivoiser (M. Boumaza & A. Campana, 2007, p. 7). Cela fait du chercheur un médiateur du savoir devant gagner la confiance des interviewés et qui, au terme de l'instruction, va rendre visible la vérité historique invisible (T. Botti & M. Damoiseaux, 2013, p. 275). Dès lors, le deuxième principe que nous pouvons établir est que sur un terrain difficile avec un sujet aussi sensible (B. Condomines & E. Hennequin, 2013, p. 14), ce n'est pas l'attestation de recherche ou le statut académique qui libère la parole. Seules la familiarité, l'entretien des contacts et la reconnaissance d'une appartenance à un milieu sportif commun facilitent un échange d'informations. C'est à ce moment qu'intervient la posture du chercheur.

2.3. Le corps du chercheur comme agent épistémique

Une autre réalité du terrain camerounais qui met en difficulté une méthode préconçue est l'impossibilité de reproduire la démarche classique d'un entretien planifié dans un cadre institutionnel neutre. Face à l'emploi du temps sportif assez dense des acteurs du sport camerounais, les pistes d'athlétisme, les sites d'entraînement, les débits de boisson que seule la disponibilité matinale rendait accessibles ou encore le jardin du CNOSC sont les lieux ayant servi pour les entretiens. Le rythme de vie des sportifs ainsi que celui des entraîneurs et non celui du chercheur ont dicté l'heure et le lieu de chaque échange. En outre, nous n'avions pas une posture d'observateur extérieur. En tant que natif du même pays, athlète connu du milieu sportif camerounais ayant concouru pendant plus de dix ans dans le même contexte, notre proximité avec les interviewés n'a pas constitué un atout négligeable. Ce fut la condition ayant rendu l'enquête possible. La connaissance des complexes sportifs servant de lieu d'entraînement à Yaoundé et à Douala, de l'état des infrastructures et des équipements et la vie quotidienne partagée à plusieurs reprises avec certains athlètes ont rendu l'immersion productive contrairement à un chercheur étranger à ce milieu sportif. Ce vécu a d'ailleurs été consigné dans un journal de terrain pour rendre compte par écrit de ce qui a été vu et ressenti.

Il ne s'agit plus d'une observation participante classique. Il est plutôt question de ce que Bernard Andrieu qualifie de participation observante, entendue ici comme une enquête dans laquelle le corps du chercheur n'est plus un simple instrument de collecte mais un agent épistémique dans la construction de l'objet d'étude (B. Andrieu, 2011, pp. 77-86). Cela produit une compréhension qu'un entretien distancié ne permet pas d'atteindre. Les informations ne sont pas issues uniquement des échanges. L'expérience vécue produit elle-même la connaissance. C'est à ce niveau que la vision de l'enquête en milieu familier de Flora Bajard prend tout son sens. Le corps du chercheur « issu du milieu » tire les informations sur l'objet à partir de sa présence et de la pratique sportive dans les conditions de production de la performance qui lui sont familières (F. Bajard, 2013, p. 10) et généralement évoquées comme facteurs des déflections sportives lors des compétitions. Le troisième principe inductif tiré de l'expérience d'enquête sur le terrain camerounais est qu'en milieu difficile, le corps du chercheur est lui-même un instrument de recherche. Sa proximité avec la pratique sportive n'est pas un frein à l'objectivité de la collecte d'information mais une ressource épistémique mobilisable influençant directement la qualité des données collectées. Mais l'autre défi à relever consiste à retrouver ces sportifs dans leurs différents lieux de vie.

2.4. L'enquête multi-sites et hybride : la solution à la dispersion géographique des *défectistes*

Une autre épreuve rencontrée a été la dispersion des sportifs après leur défection. Le pays de défection n'étant pas toujours la destination finale, ces athlètes se retrouvent en Europe, en Amérique en Océanie et en Afrique pour ceux qui ont été rapatriés. Cela rend impossible une enquête centralisée car on ne les retrouve pas dans un seul pays, aucune fédération ne connaît leur position exacte. C'est la nature même de la défection qui implique une disparition des radars institutionnels. L'impossibilité de localiser géographiquement un athlète est le premier signe du succès de sa défection. Pour obtenir des informations sur l'objet étudié en pareilles circonstances, la seule démarche est une méthode multi-sites et hybride. Cette approche multi-sites consiste donc à enquêter sur un même objet social dans plusieurs lieux différents pour saisir les dynamiques globales et transnationales (G. E. Marcus, 1995 ; 105).

Dans le premier temps, nous avons effectué deux séjours d'enquête au Cameroun, de décembre 2023 à janvier 2024 puis de décembre 2024 à février 2025. Cela a permis de réaliser des entretiens avec des *défectistes* rapatriés et d'échanger avec d'autres sportifs internationaux et entraîneurs camerounais résidant au Cameroun, y compris avec d'autres acteurs sportifs institutionnels. Un déplacement de deux semaines au Canada a permis de rencontrer les *défectistes* installés au Québec. En France, notre lieu de résidence, les déplacements dans différentes villes ont

facilité les entretiens physiques avec plusieurs d'entre eux. Malgré ces déplacements physiques, un manque d'informations perdurait. L'éloignement géographique de certains athlètes nous a contraint à faire intervenir les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) pour l'enquête historique (L. Kaufmann, 2024, p. 41). Dans ce deuxième temps, les entretiens en distanciel ont été menés via l'application *Zoom* avec des athlètes en défection au Royaume-Uni, aux États-Unis et même ceux installés dans les zones éloignées de la France et du Canada. Souvent tard dans la nuit à cause du décalage horaire, les échanges ont comme point de départ des prises de contact par messages, appels téléphoniques ou via les réseaux sociaux comme *Facebook* et *WhatsApp*.

Cette hybridation de la méthode trouve un écho dans les récents travaux de Kevin Limonier consacrés à l'enquête numérique. Il introduit le concept de « *digital fieldwork* » pour désigner l'exploitation des sources numériques et des entretiens à distance sur des terrains physiquement inaccessibles (K. Limonier, 2022). Il ne s'agit donc pas d'un choix délibéré, mais d'une contrainte imposée par la dispersion géographique des athlètes. De plus, en amont des entretiens, le terrain numérique a servi pour constituer une webographie. Comme le rappelle Rygiel, la voie numérique est indispensable lorsque les archives classiques font défaut (P. Rygiel, 2004, pp. 341-354). Les articles de presse écrite en ligne à l'instar de *France 24*, *Radio France Internationale* (RFI), *British Broadcasting Corporation* (BBC), *Jeune Afrique*, *Africanews*, ont permis d'établir un corpus initial de désertion avec des noms, des années et des lieux de défection de 125 *défectistes*. Les fragments médiatiques ont offert une chronologie des fuites là où les sources traditionnelles et les institutions sportives restaient silencieuses. Pour preuve, il fallut se tourner vers la publication en ligne de RFI pour obtenir plus de détails sur la fuite des sportifs camerounais aux Jeux olympiques de Londres de 2012 (*Radio France Internationale*, 2012). Le quatrième principe tiré de cette expérience est que lorsque sources sont invisibilisées par canaux d'informations traditionnels et que les acteurs sont dispersés dans plusieurs pays ou continents, la méthode multi-sites et hybride est celle qui doit être adoptée. Combinant le numérique, l'enquête en présentiel et en distanciel, cette méthode naît des études sensibles et peu sourcées. Mais la mise en place d'un dispositif d'entretien singulier est nécessaire.

2.5. Le dispositif d'entretien : une architecture propre à un sujet sensible

Il s'agit de structurer les entretiens pour une population hétérogène difficile à approcher, vulnérable et méfiante. L'aspect géographique n'est pas un déterminant changeant la structure des échanges. Il s'agit plutôt de l'hétérogénéité des acteurs sportifs à interviewer. Le but ici est de recueillir les données subjectives, afin de les analyser et d'en tirer des conclusions objectives. Ceci suppose une démarche à suivre et les conditions précises de réalisation des entretiens, afin d'obtenir des résultats qui soient approuvés (D. Demazière, 2012, p. 30). L'une des étapes incontournables est la catégorisation des personnes que l'on veut interroger (A. Blanchet & A. Gotman, 2007, p. 46). La théorie du jeu des acteurs sert de base car elle analyse l'organisation en se penchant sur les rapports de pouvoir qui la structurent et rendent les comportements des acteurs intelligibles (M. Crozier & E. Friedberg, 1977, p. 388). Appliquée à la défection lors des compétitions, cette grille parvient à distinguer trois catégories avec des logiques d'entretiens différentes : ceux qui ont mis en œuvre la défection (*défectistes*), les acteurs ayant assisté à la préparation ou à l'exécution de la défection (coéquipiers internationaux, entraîneurs, intermédiaires) et les personnes gérant ce phénomène depuis une position institutionnelle (responsables fédéraux et ministériels).

Dès lors, pour les *défectistes*, l'entretien a été construit avec pour objectif de retracer la trajectoire biographique (D. Demazière, 2008, p. 15) de l'athlète, sa vie avant, pendant et après la défection qui constitue son univers de vie (O. Schwartz et al., 1999). Ce sont des personnes parfois vulnérables, avec une situation administrative stabilisée ou non et ayant majoritairement vécu la défection comme un traumatisme. Le guide d'entretien regroupe neuf thèmes : l'identité de l'athlète, son entourage familial, sa pratique du sport au Cameroun, sa rémunération, la naissance du projet migratoire, la fuite lors de la compétition, ses réseaux migratoires, l'installation dans le

pays d'accueil et le devenir après la défection. Pour les deux autres groupes, le guide d'entretien avec quelques variantes a un objectif beaucoup plus informatif. Il s'agit des entretiens compréhensifs (J.-C. Kaufmann, 1996, p. 23), contrairement aux entretiens avec les *défectistes* étant davantage personnels (Beaud & Weber, 2003 ; 205). Ces personnes sont souvent méfiantes et ont peur des représailles. Les deux grandes logiques qui en ressortent constituent l'histoire orale « vue d'en haut » et l'histoire orale « vue d'en bas » (Descamps, 2019, p. 214). Ainsi, avons-nous choisi d'avoir les témoignages « d'en bas » des athlètes des disciplines comme l'athlétisme, la boxe, l'haltérophilie, le judo et la lutte. Concernant ceux « d'en haut », il s'agit des autorités sportives de ces mêmes fédérations sportives, les membres du CNOSC et du MINSEP.

L'accès à ces enquêtes obéit au même protocole : un message ou un appel dans lequel nous déclinons l'identité et l'intérêt de la recherche avant de proposer un échange en présentiel ou en distanciel. Un enregistrement audio ou vidéo destiné à un usage scientifique ultérieur est proposé à chacun. Cela est accepté par les uns ou refusé par d'autres sans que le refus ne compromette la suite. Le focus groupe constitue un atout majeur. L'ayant réalisé avec un groupe d'haltérophiles, il fournit une dimension collective permettant de confronter les discours individuels à une discussion de groupe (J. Kitzinger, 2004, p. 301).

D'après l'expérience du terrain des fuites, le consentement éclairé est un signe de respect et de valorisation de l'enquête. Il signifie que l'entretien n'est pas imposé et une information communiquée n'est pas irréversible. Nous l'avons voulu écrit avec la signature manuscrite lorsque l'échange est en présentiel et un message écrit de la part de l'interviewé via *WhatsApp* lorsque cela est fait en distanciel. À la grande surprise, l'anonymat n'a pas été sollicité pour usage académique de l'entretien. Cela sous-entend que ces sportifs souhaitaient faire entendre leur part de vérité compte tenu de l'opportunité. Le cinquième principe issu de cette expérience d'enquête est que l'entretien ne peut être standardisé et uniforme dans l'étude des défections sportives. Il est étroitement lié aux différents groupes concernés de près ou de loin par la défection examinée.

2.6. De l'expérience de recherche à un modèle de méthode transférable : portée et limites

Les principes découlant de cette recherche sur le terrain des fuites ne représentent pas une juxtaposition de techniques. Il s'agit d'une méthode imposée par la configuration du phénomène de défection sportive qui s'invisibilise par essence. Alors que les institutions l'effacent de leurs archives, la construction d'une approche appropriée se fait par induction. Le terrain camerounais présente une absence d'archives, une dispersion des *défectistes*, une invisibilisation de l'objet étudié. Face à ces contraintes, des outils comme la webographie et la participation observante font de ce terrain un moteur de la méthode au point où le corps du chercheur devient un agent épistémique. En faisant usage de l'hybridation des techniques, les entretiens deviennent des archives vivantes. Cette approche se veut transférable à des terrains d'étude connaissant une absence volontaire d'archives écrites et où l'objet étudié est perçu comme un sujet sensible. Sa portée ne se résume pas au Cameroun. Ce protocole est transposable à d'autres contextes nationaux dans lesquels l'invisibilité d'un phénomène est plus une production légale et institutionnelle qu'un défaut de compétences ou de moyens.

Toutefois, la méthode proposée présente plusieurs limites devant être assumées : la première concerne d'abord le corpus. Sur les 125 sportifs en défection répertoriés, seuls dix-sept ont été interrogés non pas par choix mais parce qu'ils étaient les seuls joignables. Il s'agit donc d'une mise en évidence de quelques logiques concernant une population qui se soustrait naturellement au dénombrement. Ensuite, la reconstruction de trajectoire faite dans les témoignages par les *défectistes* des années après leur défection revêt une cohérence qui ne reflète pas toujours la réalité vécue au moment de désertion. Enfin, la reproductibilité de la participation observante proposée par Bernard Andrieu est problématique pour faire du corps du chercheur un agent épistémique. Le fait d'être un athlète connaissant le milieu d'étude et chercheur n'est pas la réalité de tout scientifique s'intéressant à un tel objet.

Ces limites, loin d'invalider la méthode proposée, précisent son domaine de validité. Il ne s'agit pas d'une procédure universelle pour toutes les formes de clandestinité. Il est plutôt question d'une approche inductive avec des principes énonçant des logiques générales devant être réévaluées et contextualisées selon les contraintes propres à chaque terrain.

Conclusion

Cet article formalise la méthode d'enquête construite à partir de notre expérience du terrain durant notre recherche doctorale examinant la défection des sportifs camerounais lors des compétitions en Occident de 1991 à 2022. Contrairement aux migrations sportives ordinaires, il s'agit d'un objet d'étude invisibilisé dans les écrits par les institutions sportives et étatiques. Ce dernier échappe donc aux techniques de recherche de l'historien basées sur les archives écrites. Face au manque d'archives, à l'hostilité du terrain camerounais, au sujet sensible et tabou pour les acteurs du sport camerounais, l'approche par induction plutôt qu'avec une technique préétablie a permis de construire cette méthode à partir des contraintes que présentait le terrain. L'enquête sur les subjectivités pour substituer les archives officielles muettes sur le sujet, le développement des liens de confiance face à la méfiance systémique vis-à-vis de l'enquête, la participation observante grâce au statut de sportif-chercheur, le recours à une méthode multi-sites et l'hybridation des techniques de collectes et l'adaptation du dispositif d'entretien sont cinq principes que font naître le terrain camerounais qui nourrit cette méthode. Leur mise en commun façonne un protocole qui se veut transférable à d'autres terrains où l'objet s'invisibilise par nature et est invisibilisé volontairement par les institutions publiques. Sachant que cette méthode proposée connaît des limites, il serait pertinent de tester ce protocole sur d'autres terrains de défection comme au Congo, en Europe de l'Est ou à Cuba pour évaluer sa transférabilité et les conditions de sa contextualisation. Au-delà du cas camerounais, la défection sportive lors des compétitions internationales invite à réfléchir sur la structuration du marché du travail sportif favorisant la migration sportive ordinaire et régulière dans les sports collectifs et la fuite en compétition dans les sports individuels.

Références bibliographiques

- Andrieu Bernard, 2011, « Les corps participants, agence épistémique et écologie expérientielle dans les recherches en STAPS depuis 2000 ». *Staps*, 91(1), 77–86. <https://doi.org/10.3917/sta.091.0077>
- Bajard Flora, 2013, « Enquêter en milieu familial Comment jouer du rapport de filiation avec le terrain ? » *Genèses*, n° 90(1), 7-24. <https://doi.org/10.3917/gen.090.0007>.
- Beaud Stéphane, & Weber Florence, 2003, *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, Éditions La Découverte.
- Berriane Mohamed, & de Haas Hein, (Éds.), 2012, *Les recherches sur les migrations africaines : méthodes et méthodologies innovantes*, Paris, L'Harmattan.
- Bizeul Daniel, 2007, « Que faire des expériences d'enquête ? Apport et fragilité de l'observation directe », *Revue française de science politique*, Vol.57(1), 69-89. <https://doi.org/10.3917/rfsp.571.0069>.
- Blanchet Alain., & Gotman Anne, 2007, *L'entretien* (1st ed.), Paris, Armand Colin.
- Bonnechere Pierre, 2008, « Les sources de l'histoire », *In Profession historien*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal. <https://doi.org/10.4000/books.pum.447>
- Botti Thierry & Damoiseaux, Magali, 2013, « Passeurs de science : rendre visible l'invisible », *In Durampart Michel & Bernard Françoise (éds.), Savoirs en action*, Paris, CNRS Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.17510>
- Boumaza Magali & Campana Aurélie, 2007, « Enquêter en milieu « difficile », *Revue française de science politique*, Vol. 57(1), 5-25. <https://doi.org/10.3917/rfsp.571.0005>
- Caute David, 2003, *The dancer defects: The struggle for cultural supremacy during the Cold War*, New York, Oxford University Press.

- Condomines Bérangère & Hennequin Emilie, 2013, « Etudier des sujets sensibles : les apports d'une approche mixte », *Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise*, 5, vol. 2(1), 12-27. <https://doi.org/10.3917/rimhe.005.0012>.
- De Genova Nicholas Paolino, 2002, « Migrant illegality » and deportability in everyday life », *Annual Review of Anthropology*, 31, 419–447. <https://doi.org/10.1146/annurev.anthro.31.040402.085432>
- Demazière Didier, 2008, « L'entretien biographique comme interaction négociations, contre-interprétations, ajustements de sens », *Langage Et Société*, n° 123(1), 15–35. <https://doi.org/10.3917/lis.123.0015>
- Demazière Didier, 2012, « L'entretien de recherche et ses conditions de réalisation. Variété des sujets enquêtés et des objets de l'enquête », *Sur le journalisme*. 1 (1), pp.30-39.
- Descamps, Florence, 2019, *Archiver la mémoire*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Dufraisse Sylvain, 2023, « Franchir la frontière de l'URSS et ne pas revenir. Les conditions de la politisation des défections d'athlètes », *Relations internationales*, 195(3), 85–98. <https://doi.org/10.3917/ri.195.0085>
- Edik Hugues, 2020, La fuite des athlètes camerounais lors des compétitions internationales : le cas de l'athlétisme (1994–2014), Mémoire de master, Yaoundé, Université de Yaoundé I.
- Engamba Pauline Alene, « La question de la nationalité des sportifs camerounais : enjeux et défis à l'aune de la globalisation », *SHS Web of Conferences*, vol. 32, art. 04002, 2016. DOI : <https://doi.org/10.1051/shsconf/20163204002>
- Frenkiel Stanislas, 2021, *Le football des immigrés : France-Algérie, l'histoire en partage*, Arras, Artois Presses Université.
- Gillon Pacal, & Poli Raffaele, 2006, « La naturalisation de sportifs et fuite des muscles : Le cas des Jeux olympiques de 2004 », in *La nationalité dans le sport : Enjeux et problèmes* (p. 47-72), *Centre International d'Étude du Sport*, <https://shs.hal.science/halshs-00134963>
- Glaser Barney Galland, & Strauss, Anselm Léonard, 1967, *The discovery of grounded theory: Strategies for qualitative research*, Chicago, Aldine.
- Goody Jack, 2018, « L'État, le bureau et le dossier » in *La logique de l'écriture : L'écrit et l'organisation de la société*, Paris, Armand Colin (pp. 135-174).
- Grysole Amélie & Bonnet Doris, 2020, « Introduction au thème. Observer les mobilités sociales : l'investissement migratoire des familles », *Politique africaine*, 159(3), 7-32. <https://doi.org/10.3917/polaf.159.0007>.
- Gueye Doudou, & Mballo Amadou, 2023, « Retour et réintégration des migrants : le rôle de la famille et de la communauté », *sozialpolitik.ch*, 8(2). <https://doi.org/10.18753/2297-8224-4444>
- Jaulin Thibault, 2016, « Migrations en Méditerranée : la crise de l'asile », *Politique étrangère*, 25-34. <https://doi.org/10.3917/pe.164.0025>.
- Kaufmann Jean-Claude, 1996, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan.
- Kaufmann Laurence, 2024, « Enquêter en histoire à l'ère numérique », in Doussot Sylvain, Éthier Marc-André et Fink Nadine, *Didactique de l'histoire et compétences critiques : Penser l'apprentissage de l'histoire par la notion d'enquête*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur (pp. 41-60), <https://doi.org/10.3917/dbu.douss.2024.01.0041>.
- Kitzinger Jenny, 2004, « Le sable dans l'huître : analyser des discussions de focus group », *Bulletin De Psychologie*, 57(471), 299–307, <https://doi.org/10.3406/bupsy.2004.15346>
- Lee Everett Spurgeon, 1966, « A theory of migration », *Demography*, 3(1), 47–57. <https://doi.org/10.2307/2060063>
- Marcus George Emanuel, 1995, « Ethnography in/of the world system: The emergence of multi-sited ethnography », *Annual Review of Anthropology*, 24, 95–117. <https://doi.org/10.1146/annurev.an.24.100195.000523>
- Nuytens, W. (2004). *La popularité du football : Sociologie des supporters à Lens et à Lille*. Artois Presses Université.

Petracovschi, S., & Chin, J. W. (2021). Sport and defection from Romania during the Cold War. *Journal of Sport and Social Issues*, 45(6), 509-527. <https://doi.org/10.1177/0193723520973570>

Rygiel, P. (2004). Les sources de l'historien à l'heure d'Internet. *Hypothèses*, 7(1), 341-354. <https://doi.org/10.3917/hyp.031.0341>.

Schotté Manuel, 2008, « Les migrations athlétiques comme révélateur de l'ancrage national du sport. Les coureurs africains dans l'athlétisme européen », *Sociétés contemporaines*, n° 69(1), 101-123. <https://doi.org/10.3917/soco.069.0101>.

Schwartz Olivier, Paradeise Catherine, Demazière Didier et Dubar Claude, 1999, « Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion », *Sociologie Du Travail*, 41(4), 453-479. <https://doi.org/10.4000/sdt.38811>

Scott Erik Rattazzi, 2023, *Defectors: How the illicit flight of Soviet citizens built the borders of the Cold War world*, New York, Oxford University Press.